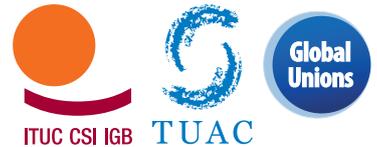




# L20

## AUSTRALIA 2014

En partenariat avec



# GÉNÉRER DES EMPLOIS DE QUALITÉ ET UNE CROISSANCE INCLUSIVE : LE RÔLE DES DIRIGEANTS DU G20

DECLARATION DU L20 AU SOMMET DES DIRIGEANTS DU G20

BRISBANE, AUSTRALIE, NOVEMBRE 2014

Résumé	1
Action du G20 pour une croissance durable et des emplois de qualité	2
Le rôle de premier plan du G20 sur le changement climatique et la croissance verte	4
Donner un nouvel élan à la fiscalité et la régulation financière	5
Faire en sorte que les échanges et les chaînes d'approvisionnement contribuent à la création d'emplois décents et à la sécurité au travail	6
Honorer les engagements et améliorer la coordination	7

« *Le plus urgent est de renforcer le dynamisme de la croissance mondiale et de générer une croissance plus soutenue et des emplois de meilleure qualité.* »

*Sommet de Saint-Petersbourg, Déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement<sup>1</sup>*

## Résumé

L'économie mondiale est en prise avec une croissance atone, un taux de chômage élevé, de faibles niveaux d'investissement, une pénurie de main-d'œuvre en augmentation, et une aggravation fulgurante des inégalités. Les marchés financiers sont volatiles et les questions du changement climatique et du développement restent sans réponse. L'intensification des crises, qu'il s'agisse du conflit au Moyen-Orient ou de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, ne sont que l'expression la plus évidente de l'interconnexion des économies et des sociétés, quels que soient leur situation géographique ou leur niveau de développement.

.....  
<sup>1</sup> Déclaration finale du G20 de Saint-Petersbourg, septembre 2013

Le mouvement syndical mondial, représenté par le L20, exhorte les dirigeants du G20, en ce moment crucial, à jouer un rôle de premier plan, et à faire preuve de détermination politique dans la poursuite d'un ensemble concret d'actions politiques permettant de soutenir la demande, de créer des emplois de qualité et de garantir un développement inclusif et durable.

### **Les dirigeants du G20 devraient :**

- intégrer dans le Plan d'action de Brisbane un ensemble de politiques équilibré pour stimuler la demande, revaloriser les faibles revenus et générer des emplois (§1 à 4) ;
- développer des investissements dans les infrastructures publiques et s'engager en faveur d'objectifs d'investissement pour les cinq années à venir (§4) ;
- honorer les engagements en faveur de la création d'emplois de qualité et de la formation des jeunes (§4) ;
- s'engager en faveur d'un plan ambitieux d'investissement dans la croissance à bas carbone et de réduction des gaz à effet de serre (§5) ;
- donner un nouvel élan à la fiscalité équitable, mettre en œuvre le Plan d'action concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), et progresser dans la concrétisation des engagements sur la régulation financière et mettre fin aux banques « trop grandes pour faire faillite » (§6 et 7) ;
- faire en sorte que les échanges et les chaînes d'approvisionnement contribuent à la création d'emplois décents et à la sécurité au travail (§8-9) ;
- honorer les engagements politiques, améliorer la coordination, en particulier entre les volets financier et travail du G20, et prendre en compte l'expression de la population salariée du G20 ainsi que les processus politiques nationaux, afin de restaurer la confiance de l'opinion dans la reprise économique (§10).

## **Action du G20 pour une croissance durable et des emplois de qualité**

**1** En février 2014, les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des pays du G20 ont pris l'engagement de relever le PIB de ces pays de « plus de 2 % au-dessus de la trajectoire induite par les politiques actuelles au cours des cinq prochaines années »<sup>2</sup>. Néanmoins, dans les mois qui ont suivi, il est clairement apparu que cet objectif était hors de portée du G20. Au cours de l'année 2014, les projections de croissance mondiale émanant des principales institutions internationales ont été successivement revues à la baisse. Le ralentissement de la croissance dans les économies émergentes, ainsi que la menace grandissante de déflation dans la zone euro, constituent des risques majeurs pour l'emploi et le niveau de vie. Dans de nombreuses économies, l'austérité budgétaire et la stagnation des revenus des ménages salariés représentent une entrave supplémentaire à la croissance. Plus le chômage reste élevé ou continue de croître, plus ses effets pervers sont durables, et plus il risque de se transformer en phénomène « structurel ».

**2** Pour le L20, une nouvelle approche doit être adoptée. Les salariés de par le monde ont dès à présent besoin de voir leurs revenus augmenter. Les investissements publics doivent être plus importants, pour permettre une relance de la croissance et faire en sorte qu'elle soit créatrice d'emplois et inclusive, et pour parvenir à un développement économique solide et durable. Le G20 a reconnu la légitimité d'une telle stratégie lors du Sommet de Saint-Petersbourg en septembre 2013. Lors de leur réunion conjointe de Moscou en juillet 2013, les ministres du Travail et des Finances du G20 se sont engagés en faveur de « *politiques du marché du travail et de l'investissement social soutenant la demande globale et réduisant les inégalités, notamment par une hausse générale*

2 [https://www.g20.org/australia\\_2014/finance\\_ministers\\_and\\_central\\_bank\\_governors\\_meeting](https://www.g20.org/australia_2014/finance_ministers_and_central_bank_governors_meeting)

de la productivité, une protection sociale ciblée, des salaires minima établis à des niveaux appropriés et conformément aux systèmes nationaux de fixation des salaires, des conventions collectives nationales, et d'autres politiques destinées à renforcer les liens entre productivité, salaires et emploi »<sup>3</sup>. La réunion elle-même a mis en exergue la nécessité d'une étroite coordination politique entre les ministères, et d'une cohérence politique au sein des membres du G20. Cela est confirmé par le fait que ces engagements ne sont toujours pas honorés.

**3** Le Plan d'action de Brisbane doit conduire à l'adoption de mesures exhaustives pour « soutenir la demande globale et réduire les inégalités », selon l'engagement pris en 2013. Il doit également garantir une cohérence politique via des processus de coordination au niveau national et au niveau du G20. Il doit, par-dessus tout, convaincre les ménages, en tant que salariés mais aussi en tant que consommateurs, que des mesures décisives seront adoptées pour stimuler la création d'emplois de qualité. Selon les simulations économiques réalisées pour le L20 et présentées à Melbourne aux ministres du Travail et de l'Emploi du G20 et à la réunion des ministres des Finances à Cairns, une politique coordonnée axée sur les salaires et les investissements pourrait, pour la période courant jusqu'en 2018, générer jusqu'à 5,84 % de croissance supplémentaire dans les pays du G20 par rapport au statu quo.

---

## Arguments en faveur d'un ensemble de politiques équilibré – Conclusions des modélisations du L20

Les simulations économiques du L20 suggèrent qu' « une politique coordonnée, combinant, dans les pays du G20, un objectif d'augmentation de la part des salaires dans le PIB de 1 à 5 % dans les cinq prochaines années, avec un objectif de hausse de l'investissement public en faveur des infrastructures sociales et physiques de 1 % du PIB dans chaque pays, peut générer jusqu'à 5,84 % de croissance supplémentaires dans le G20, ce qui démontre les effets considérables sur la demande interne d'une reprise fondée sur les salaires, compensant les effets négatifs sur les exportations nettes ou l'investissement privé. ». Cette stratégie pourrait permettre de dépasser l'objectif de hausse de 2 % du PIB et de diminuer de moitié le déficit d'emploi dans les pays du G20, lequel devrait atteindre 64 millions en 2018 dans l'hypothèse de politiques inchangées.

---

Il faut à présent investir dans les infrastructures. Il revient avant tout aux gouvernements d'utiliser leur marge de manœuvre fiscale pour investir dans les infrastructures publiques. L'investissement public représente le moyen le plus efficace de fournir des infrastructures ; les règlementations fiscales le limitant devraient donc être modifiées. Les financements privés, lorsqu'ils sont nécessaires, devraient être apportés en respectant les plus hautes exigences en matière d'investissement de long terme eu égard au partage des risques, et des principes de transparence et de responsabilité.

**4** Le L20 exhorte donc les dirigeants du G20 à s'engager à adopter les mesures politiques suivantes, qui ont déjà fait l'objet d'un débat à la réunion des ministres du Travail et de l'Emploi et à celle des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales :

- développer l'investissement dans les infrastructures publiques pour créer de l'emploi et améliorer le potentiel productif à long terme en favorisant la transition vers une économie à bas carbone capable de générer des emplois verts et décents ;

---

<sup>3</sup> <http://en.g20russia.ru/news/20130719/781660747.html>

- intégrer, dans les plans nationaux pour l'emploi, la croissance et l'industrie, des objectifs d'investissement pour les cinq années à venir ; contribuer à mobiliser les investisseurs institutionnels, notamment les caisses de retraite, en mettant en œuvre les Principes de haut niveau de l'OCDE et du G20 sur le financement des investissements à long terme par les investisseurs institutionnels, en veillant à ce que les investisseurs et les entreprises intègrent des principes d'investissement responsable sur l'ensemble de la chaîne d'investissement, et en garantissant la responsabilité et la transparence des intermédiaires financiers ;
- revaloriser les revenus faibles et intermédiaires pour réduire les inégalités et injecter du pouvoir d'achat dans l'économie, et parvenir à un système fiscal équitable et progressif ;
- renforcer les droits des salariés et les systèmes de protection sociale afin de formaliser les emplois, et d'empêcher les emplois formels de glisser dans l'informalité ;
- réduire l'emploi informel et précaire, et promouvoir des marchés du travail inclusifs, en stimulant le taux d'activité des groupes vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes et les minorités ethniques, notamment en investissant dans les structures de garde d'enfants et dans l' « économie des soins » ;
- créer un système de protection sociale universelle, afin de garantir la fourniture de systèmes universels de santé et de soins aux personnes âgées, et la fourniture de services publics essentiels ;
- promouvoir l'emploi des jeunes par la mise en place de stratégies globales en leur faveur et la création de garanties pour les jeunes, leur permettant d'accéder à un accompagnement, à des offres d'emploi, à la formation professionnelle, à des stages et des apprentissages de qualité, conformément aux demandes du L20 et du B20, et en renforçant l'investissement en faveur d'une éducation publique de qualité.

## **Le rôle de premier plan du G20 sur le changement climatique et la croissance verte**

**5** Il ne peut y avoir d'emplois dans un monde dévasté. Le L20 exhorte les dirigeants du G20 réunis à Brisbane à favoriser l'investissement pour une croissance à faible émission de carbone, et à s'engager en faveur d'un plan ambitieux et équitable de réduction des émissions de gaz à effet de serre, pour garantir le succès des négociations multilatérales sur le climat, qui se dérouleront à Paris en 2015. Les dirigeants du G20 devraient :

- s'engager en faveur d'un plan de réduction des émissions qui soit ambitieux, équitable et contraignant pour l'ensemble des parties ;
- promouvoir le dialogue social et favoriser davantage la R&D et l'innovation technologique pour accélérer la transformation industrielle ;
- contribuer de façon substantielle au Fonds vert pour le climat, notamment en mobilisant des fonds publics comme la taxe sur les transactions financières (TTF) ou les revenus générés par la taxe carbone, et promouvoir le développement d'obligations vertes pour permettre aux investisseurs responsables de disposer d'options sur le long terme ;
- lorsque la transformation industrielle s'impose, exprimer leur soutien aux stratégies de transition juste visant à protéger la qualité des emplois et les moyens de subsistance des salariés confrontés aux défis posés dans les secteurs à haute intensité énergétique et vulnérables au changement climatique ;
- fixer des objectifs atteignables en matière de sécurité alimentaire et énergétique, et promouvoir les activités économiques durables, afin d'atteindre un modèle de croissance verte qui établisse un équilibre entre la protection de l'environnement et le développement économique ;

- intégrer aux mécanismes de fixation des prix les coûts externes des émissions de gaz à effet de serre, tout en adoptant en parallèle des mesures de sensibilisation et de protection des ménages et consommateurs pauvres.

## Donner un nouvel élan à la fiscalité et la régulation financière

**6** Le L20 soutient le Plan d'action de l'OCDE concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), approuvé par le G20 pour endiguer l'évasion fiscale des entreprises multinationales. Les rapports de mi-parcours sur ce Plan d'action, publiés en septembre par l'OCDE, sont encourageants en ce qui concerne sa mise en œuvre. Néanmoins, des préoccupations demeurent concernant certains aspects de ce Plan, notamment le système de rapports par pays. Le L20 soutient également l'engagement de mise en œuvre de la Norme de l'OCDE concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers entre les autorités fiscales comme moyen d'endiguer l'évasion fiscale. Ces deux aspects doivent être menés de front. Le L20 exhorte les gouvernements du G20 à :

- s'engager en faveur de la publication par pays des déclarations fiscales des multinationales. Pour l'heure, le Plan d'action de l'OCDE propose qu'elles ne soient transmises qu'à l'administration fiscale. La publication, ne serait-ce que partielle, n'est actuellement pas à l'ordre du jour. Cette approche restrictive des obligations fiscales des entreprises ne contribuera pas à restaurer la confiance des citoyens dans le fait que les entreprises mondiales contribuent au développement économique ;
- faciliter, par un soutien institutionnel concret, la participation des pays en voie de développement au BEPS et à la mise en œuvre de la Norme de l'OCDE pour l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers. Le mode actuel de contribution de ces pays au BEPS repose exclusivement sur des « consultations » régionales et n'est, d'une manière générale, pas adapté. Le G20 devrait mobiliser des ressources financières et des capacités institutionnelles, notamment des dispositions transitoires flexibles, pour aider les administrations fiscales des pays en voie de développement à répondre aux exigences posées par le Plan d'action et la Norme de l'OCDE ;
- aborder la question du traitement fiscal du système bancaire parallèle et des fonds d'investissement privés. Il est temps pour le G20 d'accroître ses efforts et d'adopter une approche globale de l'impôt et de la finance. Dans le rapport de mi-parcours concernant son Plan d'action, l'OCDE admet que le traitement fiscal du système bancaire parallèle (notamment le marché « repo » de refinancement des banques au jour le jour) et des fonds d'investissement privés (notamment les fonds de capital-investissement *private equity* et les fonds alternatifs *hedge funds*) est complexe. Les Plans d'action de l'OCDE sur l'évasion fiscale et sur la réforme financière font, depuis trop longtemps, l'objet d'un suivi séparé.

**7** Les réformes financières acceptées par le G20 évoluent beaucoup trop lentement et de manière insuffisante. Elles doivent aboutir à ce que les investisseurs abandonnent leurs comportements court-termistes et spéculatifs au bénéfice de stratégies d'investissement de capitaux patients, productifs et engagés. Certaines réformes réglementaires importantes sont en cours, notamment le renforcement des règles prudentielles et de surveillance, mais les mesures portant sur les risques systémiques liés au système bancaire parallèle et aux banques « trop grandes pour faire faillite » (*Too Big to Fail*, TBTF) se font attendre au Conseil de stabilité financière (CSF). Plus une banque se développe, plus les garanties publiques « implicites » sur son passif sont importantes, ainsi que les avantages en termes d'économies qui en résultent. De nouveaux retards sont à craindre, comme le suggère la récente décision des ministres des Finances du G20 d'organiser une nouvelle série de « consultations » avec le secteur bancaire avant de s'accorder définitivement sur les institutions TBTF. Dans le même temps, les comportements spéculatifs demeurent répandus sur les marchés financiers, notam-

ment dans les processus de restructuration de la dette publique, comme l'illustre la situation argentine. Le L20 exhorte les gouvernements du G20 à accélérer ses efforts et à se montrer plus ambitieux pour le CSF. Pour ce faire, ils doivent :

- charger le CSF, le FMI et l'OCDE d'approfondir leur travail sur la supervision et les réformes structurelles des groupes TBTF, notamment par le biais de mesures harmonisées au niveau international qui permettent de protéger la banque de détail des transactions et des services bancaires d'investissement volatiles ;
- soutenir une TTF qui s'applique également aux titres côtés et aux dérivés de gré-à-gré, adopter des mesures supplémentaires pour freiner la spéculation, en particulier dans les processus de restructuration de la dette, et affecter les ressources au développement économique et durable, en accord avec la demande d'une approche globale de l'impôt et de la finance.

## **Faire en sorte que les échanges et les chaînes d'approvisionnement contribuent à la création d'emplois décents et à la sécurité au travail**

**8** Le G20 et ses pays membres doivent faire en sorte que les accords commerciaux multilatéraux et régionaux, ainsi que les programmes mondiaux et régionaux de coopération au développement, soient cohérents avec les normes internationales du travail et les objectifs et principes d'un développement durable et inclusif, tels que l'accès universel aux services publics et le dialogue social au niveau national. Le L20 exhorte les gouvernements du G20 à :

- veiller, par le biais de garanties législatives et de procédures de contrôle, à ce que l'esclavage, le travail informel et les autres formes de travail forcé ou précaire n'aient pas cours dans les chaînes d'approvisionnement ;
- mettre en place un salaire minimum vital et un système de protection sociale pour les salariés des chaînes mondiales d'approvisionnement ;
- ajouter une déclaration sur la sécurité des lieux de travail à la Déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement de Brisbane, prévoyant une série de mesures politiques visant à protéger les vies des salariés et à veiller au relèvement social et économique le long des chaînes d'approvisionnement, comme le prévoit l'Agenda pour le travail décent de l'OIT ;
- faire en sorte que les droits des travailleurs et le principe de sécurité au travail aient force exécutoire dans les accords commerciaux régionaux et bilatéraux, conformément aux normes internationalement reconnues ;
- faire en sorte que les actions du G20 accordent une marge de manœuvre politique aux pays en voie de développement, et analyser le rôle du G20 dans le programme pour l'après-2015 et dans les autres processus internationaux de coopération au développement ;
- mettre un terme aux procédures de règlement des différends entre investisseurs et Etats qui manquent de légitimité et de transparence et n'impliquent aucune responsabilité vis-à-vis du public, et tenter de parvenir à un équilibre entre la protection de l'investissement et les responsabilités des investisseurs, d'une part, et les droits des Etats, des citoyens et des salariés, d'autre part ;
- renforcer le rôle des Points de contact nationaux concernant l'application des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ;
- rendre obligatoire le reporting extra-financier afin d'assurer le respect du principe de responsabilité des EMN concernant le développement durable et les droits de l'Homme dans les pays en voie de développement.

**9** Le Sommet des dirigeants du G20 intervient au moment où l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest provoque des ravages sans précédent. Cette situation exige que s'organise urgemment la solidarité internationale, et que soient prises des mesures politiques conjointes, notamment un soutien actif sur le terrain et une aide financière. Elle met en lumière le caractère interconnecté de nos économies et de nos sociétés. L'incapacité de garantir la santé publique et le développement sur un territoire donné représente un risque pour le monde entier. Par ailleurs, les personnels de santé sont en première ligne dans la lutte pour enrayer la propagation d'Ebola, et le tribut qu'ils paient est la preuve des risques qu'ils prennent. Ils ont donc besoin de manière urgente de moyens de protection, d'équipements et de protocoles de sécurité adaptés, et de tout notre soutien.

## **Honorer les engagements et améliorer la coordination**

**10** Une politique combinant renforcement de la demande, réduction des inégalités et création d'emplois de qualité bénéficierait du soutien des salariés et redonnerait aux sociétés frappées par la crise la confiance dont elles manquent cruellement. La coordination politique entre les ministères, et la cohérence parmi les membres du G20 doivent être accrues pour réaliser les progrès nécessaires et le suivi des engagements du G20. Cela implique de :

- dépasser les « plans d'action » qui ne font que reprendre des politiques existantes, au profit d'actions coordonnées et d'engagement nouveaux et précis, opérationnels aux niveaux national et international. A cet égard, les engagements contenus dans la Déclaration du G20 doivent être intégrés dans des changements politiques concrets mis en place au niveau national ;
- transformer le groupe spécial sur l'emploi en un groupe de travail du G20 bénéficiant d'un mandat clair lui permettant de travailler en collaboration avec le volet financier, afin d'élaborer des ensembles coordonnés de mesures, avec l'aide des organisations internationales et des partenaires sociaux ;
- assurer une cohérence politique par le biais d'une réunion conjointe des ministres de l'Emploi et des Finances en 2015 ;
- organiser des consultations des partenaires sociaux lors des réunions des ministres et des dirigeants, et impliquer les syndicats dans les procédures de mise en œuvre et le dialogue, afin que les salariés puissent apporter leur contribution.



# DECLARATION DU L20 AU SOMMET DES DIRIGEANTS DU G20

BRISBANE, AUSTRALIE, NOVEMBRE 2014

---

## Global Unions

[www.global-unions.org](http://www.global-unions.org)



---

## BWI

[www.bwint.org](http://www.bwint.org)



---

## EI

[www.ei-ie.org](http://www.ei-ie.org)



---

## IAEA

[www.iaea-globalunion.org](http://www.iaea-globalunion.org)



---

## IFJ

[www.ifj.org](http://www.ifj.org)



---

## IndustriALL

[www.industrialall-union.org](http://www.industrialall-union.org)



---

## ITF

[www.itf.org.uk](http://www.itf.org.uk)



---

## ITUC

[www.ituc-csi.org](http://www.ituc-csi.org)



---

## IUF

[www.iuf.org](http://www.iuf.org)



---

## PSI

[www.world-psi.org](http://www.world-psi.org)



---

## TUAC

[www.tuac.org](http://www.tuac.org)



---

## UNI

[www.uniglobalunion.org](http://www.uniglobalunion.org)

